

N°849

7 Avril 2022

Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

FLASH
CADRES



FLASH
CADRES

Vive la retraite par répartition !

Une nouvelle fois le Président de la République veut repousser l'âge de départ en retraite. Pourtant, si notre pays ne s'effondre pas pendant les crises inédites que nous traversons, c'est grâce à la Sécurité Sociale et à notre système de retraites par répartition. L'urgence est donc de les conforter. Sans nos luttes contre la réforme des retraites, elles se seraient effondrées pour s'adapter automatiquement à la baisse du PIB, soit 8,3% en 2020.

Rappelons que passés 55 ans, les seniors sont poussés vers la sortie par les employeurs. Reporter l'âge de départ en retraite serait donc faire exploser le chômage des seniors et faire chuter le montant des pensions. Pour les jeunes, la durée de cotisation exigée est déjà beaucoup trop élevée avec 43 annuités alors que le premier emploi stable est à 26 ans et que l'espérance de vie en bonne santé est seulement de 64 ans !

Pourtant, des solutions simples pour l'avenir existent pour augmenter les ressources des caisses de retraite : lutter contre le chômage et augmenter les salaires, notamment des femmes ; mettre le capital à contribution et élargir l'assiette des cotisations aux dividendes versés aux actionnaires ; augmenter l'assiette des revenus soumis à cotisations pour y intégrer l'intéressement et les participations ; dé plafonner les cotisations pour les salaires au-dessus de 27 500 euros par mois ; supprimer les exonérations de cotisations ; mettre en place une sur-cotisation sur les emplois précaires (CDD, intérim...) d'un point. La mise en œuvre de ces mesures rapporterait 31,5 milliards par an.



Branche Poste

Elections CAP/CCP

En décembre se dérouleront les élections CAP/CCP. Les résultats ont leur importance tant au quotidien pour la défense des salariés que pour la capacité de la CGT à peser pour intercéder sur l'organisation du travail, la reconnaissance et les salaires.

La Poste semble prendre avec amateurisme l'organisation de ces élections. Après de multiples interpellations le process électoral se met en route poussivement.

Des craintes subsistent quant à la possibilité pour chaque salarié d'avoir des représentants de son niveau de classification.

La Poste semble vouloir organiser des périmètres au niveau local (DEX,DR) pour les classes de I à III avec une notion vague de 200 salariés minimum par classe et au niveau national pour la classe IV.

NAO chez DPD

Dans un contexte d'inflation et de fins de mois de plus en plus difficiles, la CGT a obtenu suffisamment d'avancées pour signer les NAO. Ainsi salaires et primes seront augmentés dès le 1^{er} mai.

Des avancées sur les salaires, excepté pour les cadres qui ne bénéficieront que d'augmentations individuelles, ce que regrette la CGT. Tous les taux horaires sont revalorisés, pouvant atteindre jusqu'à 269 € bruts sur le salaire mensuel.

Les salariés de moins de 4 ans d'ancienneté, jusqu'alors écartés de la prime qualité, pourront bénéficier progressivement de cette prime dès 6 mois d'ancienneté : 48 à 150 € bruts mensuels selon l'affectation. De même, la prime de fin d'année, versée en novembre et décembre, sera augmentée de 100 € bruts mensuels.

Le 13^{ème} mois et l'indexation des salaires sur les bénéfices restent une revendication forte pour la CGT.

Branche Télécoms

Sous-traitance maltraitée

Le 22 mars dernier, 200 salariés de SCOPELEC manifestaient devant le siège d'Orange, suite à la perte des 2/3 de son activité pour l'opérateur. Cette coopérative sous-traitante des réseaux télécoms, en perdant 40% de son chiffre d'affaires, est placée sous procédure de sauvegarde par le tribunal de commerce.

Orange, tout en rassurant Scopelec, assume les changements de prestataires. Celui qui était le premier fournisseur de réseaux de fibre d'Orange va devoir diversifier ses activités. L'opérateur, sous prétexte de travail insuffisant, accuse Scopelec de ne pas avoir restructuré son entreprise.

Le sous-traitant est poussé à réduire ses effectifs et la médiation avec l'opérateur, arbitré par l'Etat, est pour le moment un échec. 1000 emplois sont toujours en suspens.

Le géant du social washing

Alors que Téléperformance s'efforce de donner l'image d'une entreprise socialement responsable où il ferait bon travailler, la multinationale française fait passer ses profits avant la santé et la sécurité de ses salariés.

Lors de la pandémie en mars 2020, un droit d'alerte pour « danger grave et imminent » était déposé dans 8 centres d'appels et 330 employés quittaient leur poste en « open space » : mesures de distanciation physique non respectées, locaux et postes non désinfectés, masques non fournis... Malgré un excellent bilan pour 2021 (CA de 7 milliards €, résultat net de 500 millions €), Téléperformance attaque en Cassation un jugement des Prud'hommes qui la condamnait à rembourser les retenues sur salaires infligées à tort aux salariés !

Fédération nationale des salariés du secteur
des activités postales et de télécommunications CGT
Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. : 01 48 18 54 30 - C.C.P. Paris 20376 D

Site : www.cgt-fapt.fr Mail : ufc@cgt-fapt.fr



Échos

La polémique

Depuis la présentation de son projet, le 17 mars, la volonté d'Emmanuel Macron de réformer et de conditionner le revenu de solidarité active (RSA) à 15 à 20 heures d'activité hebdomadaire, pour "faciliter l'insertion professionnelle", suscite une salve de critiques de la part de ses concurrents à l'élection présidentielle, mais aussi des syndicats ou des associations de lutte contre l'exclusion. Tous dénoncent cette idée présentée comme un dispositif revenant à rémunérer les bénéficiaires au rabais.

"Meilleur équilibre des droits et devoirs" ou "mesure antisociale" ? Seule certitude : en choisissant de mettre cette réforme au cœur de son projet présidentiel, M. Macron tente de séduire l'électorat (de droite) sensible au thème de "l'assistantat".

Intergénérationnel

Les retraités dans la rue

Le 24 mars les retraités ont organisé plus de 30 rassemblements dans toute la France à l'appel de 9 organisations dont la CGT. L'AGIRC-ARRCO a chiffré la diminution de la pension moyenne à 8,4% pour les employés et à 17,9% pour les cadres entre 2011 et 2019. Depuis 2014, les retraités ont perdu entre 10 et 12% de pouvoir d'achat soit 1 mois de pension par an entre le coût de la vie qui augmente et les pensions qui diminuent.

L'Union Confédérale des Retraités CGT exige une augmentation des pensions, une refonte du système de santé, des services publics de proximité. Macron dit vouloir supprimer les régimes spéciaux et porter l'âge de départ en retraite à 65 ans. Mais la CGT propose d'autres solutions comme l'utilisation des réserves de l'AGIRC-ARRCO, une cotisation patronale en faveur de l'égalité femmes-hommes et la mise à contribution des entreprises cotées en bourse. Pour la CGT aucune pension ne doit être inférieure au SMIC.

EHPAD Orpéa

Le pré-rapport d'enquête administrative confirme les économies réalisées par le groupe ORPEA grâce à l'argent public. Outre le manque d'autonomie des directeurs, il pointe une négligence dans le suivi bucco-dentaire, un manque de fiabilité dans le circuit de distribution des médicaments et dans la prise en charge des situations d'urgence. Le respect de l'hygiène, le temps de toilette, la surveillance des escarres et la prévention des chutes sont altérés par le manque de temps du personnel.

Devant un pilotage tout entier dicté par un objectif de performance financière, le ministre des solidarités et de la santé déclarait qu'il se réservait «la possibilité de saisir la justice» et va demander le remboursement des dotations publiques. Orpéa s'en sortira délesté de quelque argent, sans que soit remis en cause ce qui fait système dans ce groupe. Car il est question d'un système bien huilé générateur d'une maltraitance institutionnelle.

International

Solidarité syndicale

Situation des femmes, impact redouté de la guerre sur les conditions de travail dans les centrales nucléaires et rôle capital de la solidarité syndicale : trois thèmes forts abordés par les militants ukrainiens, invités par la Cgt le vendredi 25 mars. Ils exigeront que la Cgt soutienne la demande ukrainienne d'une exclusion des syndicats russes des organisations syndicales internationales. La Cgt continue d'exiger le respect du droit international et demande au gouvernement que les entreprises françaises installées en Russie « ne fassent pas passer les êtres humains avant les impératifs économiques ». Elle confirme sa volonté pleine et entière d'ouvrir aux réfugiés ukrainiens les centres d'accueil de la Cgt et d'organiser un convoi syndical au plus vite pour apporter la solidarité en Ukraine.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

La bataille des idées

L'extrême droite est l'ennemi de notre démocratie. Face à ce constat, il nous faut être dans l'action pour en combattre ses idées, sa propagation, les mensonges et autres thèses conspirationnistes.

Malgré une ambition de normalisation, de popularisation par leur changement de communication, en jouant la partition de l'opportunisme et de la démagogie, leurs représentants restent racistes et fascistes, comme leurs idées.

Sur les questions économiques, où la préférence nationale est de rigueur, la violence idéologique ciblée contre certaines catégories de personnes (immigrés, LGBT, confessions religieuses, syndicalistes...), la remise en cause du droit des femmes, ou encore le projet néolibéral sur la santé et la démocratie sociale nécessitent d'être combattus.

Le capitalisme, qui sème guerre et misère, est l'ennemi des salariés et les porte-paroles des idées d'extrême droite, ses alliés.

Luttes

Pour des augmentations de salaire

La colère se fait entendre chez les salariés de Thales depuis fin janvier, pour exiger une plus juste revalorisation salariale. D'abord par des débrayages, puis, face au mépris de la direction, les employés débattent le ton en créant des barages filtrants ou en organisant des rassemblements, comme le 10 mars devant le siège du groupe.

Malgré des résultats excellents, du jamais vu même, la direction mène un double discours, en présentant un panorama incertain aux organisations syndicales, et un horizon radieux pour les actionnaires.

Elle propose une augmentation de 3,5% effective en Juillet. C'est-à-dire le maintien du pouvoir d'achat face à l'inflation. Donc pas de reconnaissance du travail, mais un choix stratégique de redistribution de la richesse créée.

Les salariés exigent une augmentation minimum de 4% dès maintenant.

Hausse des salaires : accord à 6,8%

Les négociations salariales chez Airbus ont finalement abouti à un accord qui prévoit une augmentation de l'enveloppe salariale de 6,8% sur deux ans en France. C'est la plus forte hausse du secteur et le meilleur accord salarial chez Airbus depuis vingt ans.

Suite à plusieurs débrayages et manifestations à l'appel de la CGT et de la CFDT, sur les sites de Toulouse, Nantes et Saint-Nazaire, la direction d'Airbus, qui proposait initialement 5,2% de hausse sur deux ans, a dû revoir sa copie.

Si FO, syndicat majoritaire, a fini par signer, la CGT et la CFDT, qui réclamaient 6,5% pour 2022 et une nouvelle négociation en 2023, n'ont pas été convaincues : ces 6,8% sur deux ans ne suffisent pas à compenser l'inflation de 2,8% en 2021 et qui pourrait bien dépasser 4% cette année.

Égalité

Mamans solos

En France près d'une famille sur quatre est monoparentale.

Dans 85% des cas, ces parents sont des femmes, et elles cumulent les difficultés : 45% de ces femmes sont en situation de pauvreté, contre 22% pour les hommes. 67% ont un emploi, (contre 81%), 18% sont au chômage (contre 10%). Elles sont plus souvent locataires, notamment dans le parc social.

Quand on sait, enfin, qu'environ 35% des pensions alimentaires sont partiellement ou totalement impayées, on mesure l'ampleur des problèmes auxquels ces femmes sont confrontées.

Pour redresser la situation de ces femmes, une autre politique familiale doit être mise en œuvre, permettant de mieux accompagner les couples lors de leur séparation, parallèlement à une action pour éradiquer la pauvreté, la précarité et le chômage.